

SPÉCIALISATION EN MÉDIATION CIVILE ET COMMERCIALE

Notre programme de formation de spécialisation de 45 heures est conçu pour fournir aux futurs médiateurs civils et commerciaux les techniques et outils nécessaires à leur fonction, à les imprégner de la philosophie, de l'état d'esprit et de l'éthique particuliers à leur mission. Cet enseignement, qui touche à la fois à la façon de faire et à la façon d'être, complète la formation initiale reçue à l'OBFG, en y ajoutant les particularités de la médiation civile et commerciale, en respectant par ailleurs le programme défini par la Commission fédérale de médiation. Elle s'articule autour de touches de théorie illustrée de nombreux cas pratiques et de mises en situation concrètes à travers des jeux de rôle, supervisés par des coaches. Tous nos enseignants et coaches sont des médiateurs agréés confirmés.

LE PROGRAMME

JOUR 1

Matinée

Réunion préliminaire

- But
- Contenu
- Exercice

Révision du processus

- Installation
- Faits
- Intérêts – Sujets
- Exercice

Après-midi

Révision du processus – Suite

- La phase des options

Outils et techniques de médiation inspirés de la Négociation Raisonnée

- La confiance
 - Mécanismes rationnels
 - Mécanismes émotionnels

JOUR 2

Matinée

Rôle du conseil

- Premiers contacts avec le client – Théorie et exercice
- Premiers contacts avec l'autre conseil – Théorie et exercice
- Choix du médiateur et premiers entretiens avec le médiateur – Théorie et exercice
- Préparation de la médiation par le conseil

Exercice de préparation

Rôle du conseil (suite)

- Attitude et interventions pendant le processus
- De briefing et re-préparation entre les séances

- Rédaction de l'entente
- Suivi

Après-midi

Exercice de médiation avec conseils

Rôle du conseil (suite)

- Notion de principal et d'agent, conflits d'intérêts, moyens d'action du médiateur par rapport à ce conflit d'intérêts
- Gestion du conseil « interne » par le médiateur

JOUR 3

Matinée

Outils et techniques de médiation inspirés de la Négociation Raisonnée

La phase intégrative - Les intérêts

- Rappel des stratégies de base pour cerner les intérêts
- 4 Stratégies avancées
- Travail sur les émotions et les enjeux fondamentaux
 - Statut
 - Rôle
 - Appartenance
 - Autonomie
 - Reconnaissance

Exercice de médiation

Après-midi

Outils et techniques de médiation inspirés de la Négociation Raisonnée

La phase intégrative - Les options

- Rappel des stratégies de base pour générer des options
- Techniques avancées

Exercice de médiation (suite)

La phase de négociation et la phase distributive

- Paquets d'offres
- Techniques
- Pièges

JOUR 4

Matinée

Co-médiation

Exercice de co-médiation (installation, faits, intérêts)

Rôle de l'expert

- Les différents experts
- Les modalités d'intervention
- Les différents moments d'intervention
- Briefing et gestion de l'expert par le médiateur
- Rapports écrits et oraux
- Témoignages

Rôle du conseil externe

Après-midi

Exercice de co-médiation (options, expert/conseils/négo)

JOUR 5

Matinée

La place du droit dans la médiation – Droit des obligations – Droit des contrats

Gérer les personnes difficiles

- Rappel des stratégies de bases
- Approfondissement

Médiations multipartites, multiculturelles, multilingues

Après-midi

Exercice récapitulatif en fishbowl

MODALITÉS

A qui s'adresse la formation ? Le programme de 5 jours est conçu pour des personnes désireuses de devenir médiateurs agréés en matière civile et commerciale et qui ont suivi une **formation de base en médiation de minimum 60 heures correspondant au contenu défini par la Commission fédérale**. Cette formation spécialisée s'articule autour de nombreux exercices et jeux de rôle.

A l'issue de la formation vous recevrez une attestation établissant que vous avez suivi avec succès une formation agréée de spécialisation en médiation civile et commerciale. La délivrance de cette attestation nécessite la présence à l'ensemble des séances, au cours desquelles se fera une évaluation pratique continuée, ainsi que la réussite d'une épreuve écrite. Vous pourrez joindre cette attestation à votre dossier de demande d'agrément.

Lieu :

PMR Europe, Rue Dodonée 113, 1180 Bruxelles

Dates et horaires :

5 jours de formation + 5 heures de travail entre les séances

1^{er}, 4, 11, 18 et 25 septembre 2009

de 8.45 à 17.15

Prix : 600 € HTVA, soit 726 euros TVAC, comprenant la formation, le matériel didactique, les pauses café, les frais administratifs et d'examen. Les lanches ne sont pas compris.

Renseignements complémentaires : PMR Europe, Martine BECKER (0495 59 49 02) martine.becker@pmr-europe.com et Coralie SMETS – GARY (0476 33 50 84) coralie.smets.gary@pmr-europe.com

Inscriptions : au moyen du formulaire ci-annexé

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

A renvoyer à : PMR Europe
Rue Dodonée 113
1180 Bruxelles
e-mail : martine.becker@pmr-europe.com
Fax: +32 (0)2 344 46 58

NOM:	Prénom:
Rue:	Numéro:
Code postal:	Localité:
Profession:	Firme:
Tél:	Fax:
Email:	GSM:
<u>Coordonnées de facturation:</u>	
 <u>TVA n°:</u>	

- Je m'inscris à la spécialisation en médiation civile et commerciale les 1^{er}, 4, 11, 18 et 25 septembre 2009
- Je verse la somme de 726 euros en faveur du compte n° **001 4811372 54** ouvert au nom du PMR Europe, avec la mention NOM Prénom + SpécMCC –sept 2009

J'ai pris connaissance des conditions générales d'inscription et d'annulation ci-après et je les accepte.

Date :

Signature

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION ET D'ANNULATION

L'organisation de nos formations nécessite un travail important qui n'est pas répercuté sur le prix de celles-ci. Dans ce contexte, nous attirons votre attention sur les conditions suivantes applicables à votre inscription :

- Si un minimum de 12 participants n'est pas réuni pour un groupe de formation, nous nous réservons le droit d'annuler la formation avec remboursement de votre participation.
- L'inscription se fait uniquement au moyen du bulletin d'inscription ci-joint qui doit être adressé à Madame Martine Becker : martine.becker@pmr-europe.com.
- L'inscription n'est définitive qu'à la réception du paiement, lequel doit intervenir au plus tard à la date limite d'inscription indiquée sur le formulaire concerné.
- Dès réception du paiement, l'inscription à la formation est définitive : aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation de notre part ou de force majeure dûment justifiée.
- L'attestation de participation à la formation sera délivrée sur base d'une participation effective à toute la formation.

Le paiement doit être effectué au crédit du compte de PMR Europe n° 001 4811372 54, avec la mention de votre nom et du code de référence de la formation choisie.

Vu le caractère interactif de nos formations, le nombre de participants est limité. Nous vous conseillons donc de ne pas attendre la date limitée d'inscription pour vous inscrire.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur réception, sachant que seul le paiement rend l'inscription définitive. Si vous souhaitez une facture, vous pouvez l'indiquer sur le formulaire avec l'adresse de facturation. Le cas échéant, veuillez indiquer votre numéro de TVA. Vous recevrez la confirmation de votre inscription dès réception de votre paiement.

Les cours se donnent à Bruxelles, dans nos bureaux (Rue Dodonée 113 à 1180 Bruxelles), ou à tout autre endroit que nous déterminerions en fonction des besoins. Dans le cas où le nombre de places disponibles pour une formation serait atteint au moment où nous recevons votre inscription, nous vous en aviserions sans retard. Dans ce cas, le montant versé de votre inscription vous sera remboursé ou sera reporté pour une autre formation de votre choix, à votre convenance.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter directement Aline De Walsche (tél. 02 340 00 41, fax 02 346 27 37, email : aline.dewalsche@pmr-europe.com, Gsm 0475 67 77 42) ou Martine Becker (tél. 02 340 00 41, fax 02 346 27 37, email : martine.becker@pmr-europe.com, Gsm 0495 59 49 02).

NOS COORDONNÉES

PMR Europe s.p.r.l./b.v.b.a. ■ Rue Dodonée 113 ■ 1180 Brussels ■ Belgium
Tel +32 2 344 53 70 ■ Fax +32 2 344 46 58 ■ www.pmr-europe.com
T.V.A. BE 0866.413.205